

Madame de Ruffey, dernière prieure de Salles et l'agonie du Chapitre. — Communication de M. J. Balloffet.

L'histoire du prieuré et du Chapitre de Salles a été magistralement faite par un de nos collègues, M. Eug. Méhu. Cependant, M. J. Balloffet ayant eu la chance — chance qu'il s'efforce de faire naître aussi souvent qu'il le peut — de découvrir, à Dijon, dans les papiers de la famille Richard, qui donna à Salles sa dernière prieure, des pièces d'archives, inconnues en 1910, date de la parution de « Salles-en-Beaujolais », et si intéressantes pour certains côtés de la vie de Mme de Ruffey et l'agonie du Chapitre, nous en donne une étude émue autant qu'instructive. Les principales de ces pièces sont des lettres adressées par la prieure à ses chanoinesses revenues à Salles après les premiers moments de la tourmente révolutionnaire.

Marie-Victoire Richard de Ruffey, prieure de Salles-en-Beaujolais, est née à Dijon, le 8 décembre 1748, de Gilles-Germain, président à la Chambre des Comptes de Bourgogne et possessionné à Ruffey, près de Beaune. Elle avait trois frères, dont l'un fut président à mortier au Parlement de Dijon, et un autre, président à la Cour des Comptes, et deux sœurs, dont l'une eut deux filles qui furent chanoinesses à Salles, et Sophie, mariée au vieux marquis de Monier, dont on connaît la liaison scandaleuse avec Mirabeau. A dix-sept ans, elle fut amenée au prieuré de Salles où, après quelques mois de noviciat, la profession solennelle eut lieu le 14 septembre 1767. Et aussitôt, selon la coutume, M. de Ruffey traitait avec des entrepreneurs pour la construction de la maison de sa fille. De minutieux détails règlent l'établissement des murs qui auront 44 pieds de face et 42 de profondeur, des fenêtres au nombre de 20, des 8 jacobines, de l'escalier, des carrelages. Mêmes précisions pour les devis du menuisier, du plâtrier. Les bois, fournis par M. de Ruffey, viendront de Bourgogne et voyageront par la Saône de Saint-Jean-de-Losne à Port-Rivière. Les entrepreneurs, payés avec quelque retard, mirent trois ans à terminer cette demeure que nous pouvons encore voir aujourd'hui, et qui est la propriété de notre sociétaire, M. Dufresnoy.

Madame de Ruffey s'y installe et y mène cette existence mi-religieuse, mi-laïque des cloîtres à cette époque. La littérature ne l'intéresse pas plus que ses compagnes ; elle préfère donner son temps à la culture des mûriers

et à l'élevage des vers à soie. Elle s'occupe surtout d'affaires : elle discute sur le dédommagement qui lui est dû pour un mur dont elle cède la mitoyenneté, fait travailler un peintre à la journée pour l'ornementation de sa maison, fait venir ses couleurs de Lyon, parce qu'elles sont moins chères qu'à Villefranche.

Aussi ses remarquables qualités de décision, d'économie et d'habileté dans la conduite des affaires la firent-elles choisir comme prieure, en octobre 1779, par les religieuses de Saint-Martin de Salles.

Et dès lors, commencèrent pour Salles de profondes modifications à l'ordre ancien. Les religieuses aspirent à devenir chanoinesses, avec port d'un nouveau costume plus mondain et d'une croix d'or qui flatte leur goût de distinction. Mme de Ruffey leur obtint mieux encore ; des lettres patentes exigeant cinq degrés de noblesse du côté paternel et trois du côté maternel, l'augmentation du montant des prébendes par la suppression des biens du prieuré de Salles et de plusieurs autres chapitres, ceux de Saint-Thomas-en-Forez et de Beaujeu, la haute justice de Salles et surtout l'édification d'un nouveau chapitre sous l'habile direction de l'architecte Desarnod.

Pour arriver à réaliser ses projets grandioses, l'ambitieuse prieure a recours à tous les moyens : supplique au ministre, supplique au duc d'Orléans, seigneur du Beaujolais et aussi proposition de réserver deux prébendes à Mme de Montesson, maîtresse du prince.

La Révolution va arrêter net les orgueilleux projets de la prieure. En 1793, avec plusieurs de ses chanoinesses, elle est incarcérée à Lyon et remise en liberté quelques mois après. Mais, pendant ce temps, leurs meubles et leurs effets sont mis au pillage et par l'inventaire complet que Mme de Ruffey a dressé et écrit de sa propre main, en 1791, nous voyons tout ce que renfermaient les pièces : salle à manger, chambres, antichambres et même les chambres des suivantes. Toutes sont garnies d'un mobilier riche, abondant et soigné. La cave elle-même n'était pas moins bien fournie.

Pendant la tourmente, les dames de Salles avaient rejoint leurs familles ou trouvé un gîte dans les châteaux voisins. Mme de Ruffey s'était retirée à Dijon, auprès de son père qui mourut peu après. Internée du 1^{er} août 1793 à fin octobre 1794, elle vit bientôt après la levée du séquestre sur ses biens en Beaujolais, car si les bâtiments du cloître de Salles avaient été saisis par la nation, les propriétés propres des anciennes chanoinesses restaient à chacune d'elles ; mais la plupart de celles qui revinrent

à Salles n'avaient pas de quoi vivre. C'est alors que l'énergie de caractère de Mme de Ruffey et son esprit de décision eurent l'occasion de se déployer, sans même être soutenue par la compréhension et la reconnaissance de ses anciennes compagnes. Et c'est par les lettres — une vingtaine — qu'elle écrit de Dijon à ses chanoinesses restées à Salles (avril à septembre 1795), que nous connaissons les sentiments les plus intimes de cette femme si ferme, dans ce qu'elle croit être son devoir. Comme la paix ne règne pas toujours entre ses chanoinesses, elle leur prêche la charité et l'endurance, mais elle s'ingénie surtout pour procurer un peu d'aisance à celles qui ont été complètement ruinées.

Pour leur avoir du bois, du blé, des haricots, des pommes de terre, des gaudes, elle fait vendre « la maison du sacristain », qu'elle avait rachetée de ses deniers à la nation en 1793. L'argent de la vente, 100.000 livres, fut, à titre de prêt, réparti entre celles qui en avaient le plus besoin. Elle fit bien plus encore. Prise de pitié, elle mit également en vente sa propre maison, mais l'argent était rare et les temps troublés. Ne réussissant à la vendre, ni 300.000 livres, ni même 150.000, elle ordonna d'emballer les meubles, de dépecer l'immeuble et d'en vendre les matériaux aux enchères.

La mort ne lui laissa pas le temps de mettre à exécution cette dernière décision, et Mme de Ruffey expirait à Dijon le 5 janvier 1796, chargeant, par testament, quatre de ses amies de distribuer 1.600 francs de rente aux chanoinesses de Salles les plus nécessiteuses.

Le souvenir de la grande prieure ne fut pas perdu après sa mort. Son homme de confiance, à Salles, Baizet, prit soin de la maison, continua à régir le petit bien de la disparue et entretenit avec Mme de Ruffey mère, une correspondance suivie. Les dames restées à Salles pleurèrent également leur mère et leur bienfaitrice, et beaucoup, particulièrement Mme de Joblot, écrivirent à Mme de Ruffey, des lettres touchantes, où nous apparaît toute la vie douloureuse, cachée, angoissée du Chapitre qui se meurt, des sept dernières dames chanoinesses qui n'ont souvent pas de bois pour se chauffer l'hiver, ou qui attendent avec anxiété le facteur qui ne leur apporte pas le billet qui leur permettra d'obtenir les quelques livres nécessaires pour se procurer la nourriture quotidienne.

Aujourd'hui l'ombre de Mme de Ruffey plane encore sur les ruines de ce qui fut le cloître de Salles, et le visiteur qui voit la cour d'honneur, les maisons des anciennes chanoinesses qui l'entourent et les deux pavillons, si purs

de forme, qui y donnent accès, ne peut s'empêcher de rendre hommage à celle qui conçut et exécuta en partie un ouvrage si heureux de lignes et d'une si savante perspective.

Après les remerciements, bien mérités, du président à l'auteur d'une communication aussi intéressante et les applaudissements nourris des auditeurs, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 17 DECEMBRE 1932

Présidence de M. L. DE LONGEVIALLE

L'assemblée générale annuelle a eu lieu au Musée municipal, sous la présidence de M. L. de Longevialle.

Étaient présents : Mlle Arnaud, MM. Balloffet, Battu, Bouchard, Caillié, Chabaud, G. de Clavière, R. de Clavière, Givry, Gérard, Laval, Morin, Moniotti, Morel-Journal, M. Proton, Quantin, J. Viailly et Vinceneux.

En ouvrant la séance, à 14 heures 30, M. de Longevialle donne lecture des lettres d'excuses de MM. P. Arnaud, Cl. Bas, D^r Besançon, D^r Bost, Colonge, G. Foulc, Guillermet, Métra, marquise de Monspey, MM. Morel de Voleine, G. Mulsant, et fait un exposé aussi complet qu'éloquent de la situation morale de la Société.

Félicitons-nous, Messieurs, de ce qu'en cette période persistante d'assemblées générales moroses, non seulement pour les affaires, mais aussi trop souvent pour les organisations d'ordre intellectuel et même, hélas ! pour les œuvres sociales et charitables, félicitons-nous déjà de ce que nous allons en tenir une qui ne le sera point. Félicitons-nous en et réjouissons-nous en ! Réjouissons-nous de ce que dans notre vieille Calade et notre vieux Beau-